



Thouraya Ben Amor Ben Hamida
FLAH. Université de la Manouba, Tunisie
TIL UR11ES45 LIA

Les contributions à la rubrique thématique de ce numéro 4 de *Synergies Tunisie* sont le résultat de la sélection d'un ensemble de communications faites lors du 3^{ème} colloque international des doctorants et jeunes chercheurs en linguistique qui s'est tenu à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse les 12 et 13 mars 2009 autour de la problématique de l'espace dans les sciences humaines et sociales.

L'expression du lieu a déjà fait l'objet de plusieurs études à travers celle des verbes (Guillet 1990), des prépositions (Anscombe 1993, Borillo 1993, Gunnarson 1986, Vandeloise 1987 et 1988), etc. Nous savons, par ailleurs, que le locatif correspond dans les langues flexionnelles à un cas exprimant le temps ou l'espace et qu'il désigne en syntaxe, dans une acception classique voire normative, un complément relevant de la valence d'un verbe et exprimant le lieu du déroulement du procès. Dans ce volume, les différents travaux interrogent la relation que le locatif peut avoir avec des catégories telles que la modalité, la détermination et la prédication en général et ce aussi bien au niveau lexical que grammatical dans le discours général que dans le discours spécialisé. Ainsi, le locatif n'est pas ici confiné au cadre limité du complément ou du circonstant, dans une acception strictement syntaxique, il est envisagé d'une manière plus englobante et plus systématique à travers des catégories linguistiques de nature syntaxique et sémantique.

Le locatif est particulièrement confronté au phénomène de la prédication. Il est appréhendé linguistiquement dans un cadre théorique quasi commun à l'ensemble des articles thématiques, celui de la théorie des classes d'objet. Toutefois, cette description unifiée est multiple puisque chaque contribution illustre un aspect d'un ensemble de paramètres descriptifs différents et complémentaires ; le locatif est décrit selon la nature grammaticale des prédicats auxquels il correspond. Nous comptons des prédicats verbaux de déplacement en rapport avec des adverbiaux appropriés (Oueslati L.), des prédicats nominaux de mouvement (Lajmi D.) et des prédicats adjectivaux (Bouali M.). De même, la description linguistique du locatif focalise le niveau phrastique, c'est le cas de la majorité des articles de ce numéro dans lesquels le locatif est analysé dans le cadre de la prédication de premier ordre mais aussi le niveau transphrastique puisque le locatif approprié permet de décrire certains prédicats nominaux de second ordre (Mejri A.). Par ailleurs, si la plupart des descriptions linguistiques s'intéressent à la

langue générale, une contribution focalise l'attention sur un domaine de spécialité, le domaine économique (Massoussi T. et S. Mejri) en particulier. Tout autant que la langue, les phénomènes du discours qui touchent le locatif font aussi l'objet d'un traitement linguistique (Ben Amor T.). Enfin, les descriptions portent essentiellement sur le français mais nous relevons également une application à l'arabe (Ouerhani B.).

Dans la langue générale, le locatif est appréhendé par Aude Grezka à travers certains verbes de perception notamment la perception visuelle. L'article cherche à démontrer que certains emplois de ces verbes comme *voir* sont les équivalents de *pouvoir voir*. C'est la valeur modale de ces tournures qui implique une propriété de l'objet et notamment celle du lieu.

L'article de Asma Mejri traite la problématique de la description linguistique du locatif dans le cadre des relations transphrastiques telles que G. Gross et M. Prandi les décrivent (2004); elle se sert du concept de locatif comme outil méthodologique associé à la notion de polarité pour décrire certains prédicats de second ordre. Elle examine, en particulier, la compatibilité entre les prédicats locatifs (*partir, s'acheminer*) et les prédicats nominaux (*hypothèse* et *condition*) en vue de dresser les listes complètes des locatifs appropriés (verbes, adjectifs, noms).

Lassâad Oueslati démontre le rôle des adverbiaux dans l'identification des verbes de *mouvement* qu'il dénomme « adverbess classifieurs de prédicats de mouvement ». Sa description montre l'importance des classifieurs en général et des adverbiaux appropriés en particulier dans la détermination des classes sémantiques de prédicats. Projetant contribuer à la formalisation de la sémantique sur des bases syntaxiques, l'auteur tente d'établir une typologie des prédicats de *déplacement*. Il propose la subdivision de cette hyperclasse prédictive en quatre sous-classes sémantiques, respectivement les prédicats de *déplacement humain à pied*, de *déplacement humain par moyen de transport*, de *déplacement vertical* et de *déplacement en rond*.

À partir d'un ensemble de propriétés syntaxiques et sémantiques, Dhouha Lajmi dégage une typologie des prédicats nominaux de mouvement. La dimension locative est sous-tendue par l'actualisation de ces prédicats nominaux, outre leurs propriétés morphologiques et combinatoires. L'actualisation de ces prédicats engage notamment une sélection de déterminants et de verbes supports comme elle s'accompagne d'un ensemble de valeurs aspectuelles déterminées par chacun des emplois de ces prédicats de mouvement nominaux.

Comparée d'une part aux adjectivaux et d'autre part aux locatifs, l'hyperclasse des adjectivaux locatifs est décrite par Monia Bouali comme une classe sémantique qui correspond à des états qui impliquent des lieux. L'auteur propose une sous-classification des prédicats adjectivaux locatifs à travers leur confrontation à un ensemble d'actualisateurs comme les verbes supports aspectuels et les opérateurs causatifs.

La contribution de Thouraya Ben Amor tente de révéler certaines propriétés des séquences locatives figées - notamment les noms composés locatifs et les suites introduites par une préposition locative- à travers leur défigement. Ce dernier s'accompagne de diverses recatégorisations dans la syntaxe interne ou externe des séquences locatives qui passent du statut non prédicatif à celui de prédicatif et vice versa.

Le domaine de spécialité envisagé dans la perspective du locatif est celui de l'économie. Massoussi Taoufik et Soumaya Mejri élaborent une procédure capable de donner une description quantitative et qualitative du discours stratégique des entreprises. Ils ont choisi d'appliquer leur méthode à deux concepts : celui de la « délocalisation » et de l'« internationalisation » dégagés à partir de divers rapports d'entreprises. La démarche préconisée tire profit du modèle des classes d'objet qui a l'avantage de modéliser les contextes dans lesquels figurent les unités lexicales d'un texte. La dimension locative des concepts stratégiques de la délocalisation et surtout celui de l'internationalisation (quantitativement plus fréquent) est rendue par une catégorisation fonctionnelle proprement linguistique qui forme un triptyque : un emploi prédicatif, un emploi argumental et un emploi actualisateur.

La contribution de Laurent Tromeur jette un pont entre deux espaces, l'espace linguistique et l'espace informatique en nous plongeant dans l'expérimentation des différents langages sollicités par le traitement automatique des langues (TAL) appliqués à la traduction entre langues naturelles et langage informatique en passant par des représentations métalinguistiques.

La thématique du locatif, dans ce numéro, n'est pas seulement appréhendée à travers la langue française, elle est aussi appliquée à une autre langue non apparentée à la première, l'arabe. En effet Béchir Ouerhani étudie les noms locatifs en arabe contemporain en revisitant une tradition grammaticale féconde. La description qu'il propose est de nature morphologique et syntactico-sémantique à travers notamment la dérivation, l'incorporation, la combinatoire des noms locatifs arguments avec leurs prédicats appropriés et les emplois prédicatifs des noms locatifs dérivés selon les schèmes disponibles en arabe.

Les contributions suivantes s'inscrivent dans le même cadre théorique que les précédentes, du moins pour deux contributions, celle de Hajok A. et celle de Buvet P.-A.

Alicja Hajok tente une description des quantifieurs nominaux en polonais d'un point de vue contrastif polonais-français. Son approche des unités relevant de la détermination et de la quantification est originale et peu normative parce qu'elle s'appuie sur une appréhension globale des quantifieurs nominaux envisagés en fonction de la nature prédicative ou argumentale du nom à actualiser d'où la pertinence de la distinction actualisation prédicative vs actualisation argumentale.

Dans le cadre de la détermination argumentale, Pierre-André Buvet cherche à expliquer le fonctionnement des anaphores possessives en fonction des propriétés de la tête nominale notamment les GN possessifs formés de noms d'artefact. Son objectif participe des systèmes de résolution d'anaphore et consiste à identifier automatiquement l'antécédent du possessif.

Enfin, Djohar Abdou décrit certains adjectifs complexes en comorien notamment les sous-types qui sont l'équivalent français de *en + Nom* à savoir : la forme *Préposition + Nom* (essentiellement *harimwa +N*) et la forme *Nom + Ni* (exemple : *tabarini*). Il démontre que ces deux structures sont équivalentes en emploi prédicatif.

Les quatre comptes rendus concernent un ouvrage, un numéro de revue, un volume issu d'un colloque et une thèse se rapportant tous aux sciences du langage.

Dans ce numéro de *Synergies Tunisie*, les multiples descriptions linguistiques contribueront sans doute à la formation d'un retour théorique sur le locatif envisagé comme l'une des expressions linguistiques de l'espace.